

A l'heure où ces lignes sont écrites, bien malin celui qui pourra dire quel sera le degré et la/les forme(s) que prendra(ont) les mobilisations contre la politique de privatisation du Gouvernement à la SNCF, dans la Fonction publique et les grèves dans d'autres secteurs d'activité (EDF, Carrefour, EHPAD, Air France, universités ...).



Mais il semble très important, sans avoir la prétention de faire le tour de la question, de tenir compte des enseignements du passé pour préparer les mobilisations futures. Comprendre pourquoi les grèves contre les « réformes » des retraites **Fillon 2002**, **Hollande-Ayrault 2013** puis celles contre la Loi Travail, les ordonnances **Macron** en 2017 n'ont pas permis de faire reculer les exécutifs.

L'alternative : accepter la concertation avec le gouvernement ou préparer la mobilisation sur des bases claires pour faire aboutir les revendications ?

Macron a promis à l'Union Européenne 10 milliards de privatisations pour engraisser des opérateurs privés (voir encadré) et 60 milliards au minimum de réduction de dépenses publiques pour descendre sous la barre des 3 % de déficit public par rapport au PIB. C'est pourquoi il doit s'attaquer aux retraites, aux services publics, détruire la protection sociale et assécher les finances des collectivités locales.

Comme **FO DGFIP 49** l'a écrit dans un tract précédent en livrant les propos de la députée (LREM) **Monchal**, le gouvernement entend utiliser pour la fonction publique et à la SNCF la même méthode qui lui a permis de faire passer la loi Travail en septembre : la **CONCERTATION**. Citons à nouveau cette députée.

La méthode du gouvernement pour réformer la fonction publique sera, "exactement la même méthode que la loi travail". Et de rajouter "les syndicats ont discuté, on a des ordonnances, elles s'appliquent. On veut faire la même chose" (...) "C'est exactement ce qui va se passer" pour la fonction publique.

Mais avant d'aller plus loin, il n'est pas inutile de rappeler quelques définitions issues du dictionnaire Larousse

Réformer : Faire subir à quelque chose des **modifications importantes destinées à l'améliorer.**

Se concerter : S'accorder, se consulter pour **mettre au point un projet commun.**

Le Chef de l'État et son gouvernement proposent donc aux dirigeants des organisations syndicales pour « réformer » l'État une **CONCERTATION** de mars à octobre après quoi, ils s'autorisent à légiférer autoritairement par **ordonnances**.

Sept mois de discussions, de causeries pendant lesquelles l'exécutif français aura la condescendance, l'amabilité d'écouter « attentivement » les représentants syndicaux en essayant de les convaincre d'oublier le rôle dévolu aux syndicats ouvriers, celui de la défense exclusive des intérêts matériels et moraux des salariés.

Autour de la table de concertation, par définition, le syndicalisme revendicatif doit laisser la place au syndicalisme de responsabilité, le syndicalisme d'opposition s'efface devant le syndicalisme de coopération et d'association afin de mettre au point en commun avec le gouvernement un projet, un **PACTE** conforme aux exigences du capital financier dont ces derniers sont les représentants.

La France doit récupérer 10 milliards d'euros des privatisations (aéroports, barrages hydroélectriques -EDF-, Française des jeux ...) promesses faites à Bruxelles

LADEPECHE 13 mars 2018 (Extrait)

Sous la pression de Bruxelles, **Nicolas Hulot** vient récemment de transmettre à l'Europe une longue liste d'ouvrages hydroélectriques proposés à une mise en concurrence. Via un courrier du ministère de l'Ecologie daté du 31 janvier 2018 et dévoilé récemment, 150 concessions, sur un peu plus de 400, pourraient échapper à EDF d'ici 2022 en fonction de la date de l'arrivée à terme des concessions.

Sur ce marché de l'énergie, les candidats européens et mondiaux sont dans les starting-blocks, notamment pour acquérir tout ou partie des barrages les plus grands et les plus rentables. Les Norvégiens, les Canadiens, les Allemands, les Espagnols, les Chinois mais aussi des opérateurs français comme Total sont sur les rangs. Les premiers appels d'offres pourraient intervenir dès 2018 et concerneraient les barrages de Haute-Dordogne, de Beaufortain en Savoie, de Lac Mort en Isère et d'autres infrastructures dans les Alpes. (...)

L'Europe à la manœuvre

Cela fait plus de dix ans que l'Europe tente d'imposer à la France de privatiser tout ou partie de son parc hydroélectrique, contrôlée pour l'essentiel par EDF et Engie (via la Shem et la Compagnie nationale du Rhône). (...)

D'ailleurs, pour gommer les antagonismes et casser l'indépendance syndicale, n'est-il pas devenu habituel de qualifier les représentants des syndicats ouvriers, des organisations patronales de « **partenaires sociaux** » ?

Les mots ont un sens !

L'ADN d'une concertation, consiste à tout mettre en œuvre pour que les syndicalistes ouvriers deviennent partenaires des représentants patronaux ou de l'État, jouent dans la même équipe, portent le même maillot. Accepter, c'est tout simplement subordonner les intérêts particuliers des salariés à ceux qui décident au nom de l'intérêt général.

A la SNCF comme dans la Fonction publique, l'exécutif joue sur la durée de la concertation. Il parie sur la division en espérant que certaine(s) organisation(s) accepte(nt), pour un plat de lentilles, l'essentiel des contre-réformes en cours.

Corporatisme ou indépendance syndicale

En France, l'élection de **Macron** est une victoire en trompe l'œil. 17 % des voix au premier tour des présidentielles sur l'ensemble du corps électoral, le second caractérisant plus un rejet de son adversaire qu'une réelle adhésion à un programme clairement accepté par les salariés (taux d'abstention élevé).

Si le Chef de l'État claironne qu'il a été élu par les français pour « réformer » le pays, 83 % n'ont pas adhéré. D'ailleurs, chaque élection partielle, depuis les présidentielles voit l'abstention augmentée et le rejet des candidats LREM confirmé.

Comment peut-il en être autrement ! A la suite de ses prédécesseurs à l'Élysée, ce dernier continue de détruire au besoin par ordonnances, toutes les solidarités, (le code du travail, la sécurité sociale, les services publics, les retraites -2019-) pourtant de nature à amortir les crises financières.

Macron et son gouvernement sont un exécutif aux pieds d'argile et **Raymond Soubie** ancien bras droit de **Sarkozy** (*lire encadré*) le sait mieux que quiconque. « **Comme il n'y a pas d'espérance politique dans l'opposition** », d'alternative institutionnelle (PS et Républicains) en cas d'échec, il implore les représentants des syndicats d'être des gens « responsables », « coopératifs » : « **La plupart savent qu'ils ont intérêt à ce que le pouvoir actuel réussisse parce qu'on devine qui le remplacera si ce n'est pas le cas : les partis extrémistes et populistes** » .

Selon **Soubie**, il faudrait que les sommets des syndicats acceptent ce chantage : Ou les contre-réformes, ou les extrémistes et les populistes !

Le Figaro 6 mars

L'Europe est en révolution politique. Il faudrait être aveugle pour ne pas le voir. A travers le continent souffle un vent de révolte populaire puissant et persistant, qui, depuis le tremblement de terre du Brexit, s'emploie à chaque nouveau scrutin , à mettre les gouvernements traditionnels en déroute.

Pour ce donneur de leçons, il ne resterait plus aux syndicats qu'à jouer « les grands méchants mous » en organisant l'éparpillement des mobilisations et la division jusqu'à fin octobre.

Mais n'est-ce pas précisément les politiques d'austérité, de rigueur, de déréglementation, de casse des services publics suivies depuis plus de trente-cinq ans par les gouvernements successifs, politiques aggravées aujourd'hui en France, comme celles de tous les dirigeants partout dans l'Union européenne qui font le lit des « **partis extrémistes et des populistes** » ?

Raymond Soubie Ancien conseiller de Nicolas Sarkozy : « La stratégie de Macron, c'est le principe de la bicyclette : tant qu'on avance, on ne tombe pas »

Les Échos 1^{er} mars 2018

Huit mois après son entrée à l'Élysée, avez-vous identifié les gènes du macronisme ?

C'est d'abord une volonté, un tourbillon : le nombre de chantiers ouverts est impressionnant (...) c'est la volonté de réformer d'en haut, de façon bien plus verticale qu'horizontale. C'est lui et lui seul qui donne l'impulsion. Il y a un côté messianique, nouveau monde contre ancien monde, dans sa façon d'être et de mettre en oeuvre des réformes dont tout le monde parlait depuis des décennies sans agir.

Sur le fond, en matière économique et sociale, est-ce un vrai libéral, un libéral-social ou tout autre chose ?

C'est profondément un social-libéral avec un fort pilier libéral pour donner davantage de place au marché. Mais, pour lui, l'Etat doit continuer à garantir les protections sociales fondamentales.

A-t-il des points communs avec Nicolas Sarkozy, que vous avez conseillé ?

(...) L'actuel président, comme Nicolas Sarkozy, attaque sur tous les fronts en même temps, enchaîne les sujets à toute vitesse. Cela avait été beaucoup reproché à Sarkozy, pas ou pas encore à Emmanuel Macron. Mais il y a une autre différence : Nicolas Sarkozy, au début de son mandat, était plutôt attaché au rôle des corps intermédiaires, ce qui est, semble-t-il, moins le cas d'Emmanuel Macron. D'où un problème pour les syndicats.

Lequel ?

La plupart savent qu'ils ont intérêt à ce que le pouvoir actuel réussisse parce qu'on devine qui le remplacera si ce n'est pas le cas : les partis extrémistes et populistes. Mais, dans le triptyque de l'élaboration des réformes - rapport, annonce, concertation -, ce troisième volet semble moins essentiel (...).

Mais la tension sociale peut monter très vite, comme on l'a vu sur les prisons...

Le risque est en effet que les mécontentements se cristallisent sur un dossier, sans que l'exécutif ait vu venir la contestation. Car une chose me frappe beaucoup : il y a toujours un Français sur deux qui se considère marginalisé, comme avant le premier tour de la présidentielle. Comme il n'y a pas d'espérance politique dans l'opposition, des mouvements sociaux pourraient prendre le relais, avec le risque qu'ils ne soient pas maîtrisés par des syndicats eux-mêmes affaiblis.

Tous ceux qui veulent enchaîner les syndicats aux plans des décideurs jouent avec le feu, cette doctrine porte un nom : le corporatisme. Et l'histoire est jalonnée de faits qui démontrent que le corporatisme porte en lui les germes de régimes autoritaires voire pire. **L'indépendance syndicale est garante de la démocratie !**

**A vouloir préserver le moins pire, ne prépare-t-on pas précisément le pire ?
Pour FO DGFIP 49, la meilleure façon de combattre l'obscurantisme,
c' est de se battre pour faire aboutir les revendications !**

**La concertation c'est : côté pile Macron gagne,
côté face les salariés perdent !**

Et pour ceux, à qui il resterait encore une lueur d'espoir sur ces consultations, voici une note de l'AFP Publiée le 31/12/2017 à 21:01 relatant les vœux pour 2018 du pensionnaire de l'Élysée :

« Macron plus déterminé que jamais à transformer la France !

Emmanuel Macron a par ailleurs affirmé que les voix de l'opposition seront entendues, mais que cela ne ralentira pas son action. « Je les écouterai toujours, je m'assurerai que tous les débats soient conduits, et que toutes les voix y compris discordantes soient entendues, mais pour autant, je n'arrêterai pas d'agir », a ainsi martelé le chef de l'État. « Je respecterai et toujours à la fin, je ferai. »

Nos meilleurs vœux à ceux qui se concertent pour récupérer quelques miettes sur l'autel de la réduction des dépenses publiques !

**Alors, il ne faut pas faire prendre aux fonctionnaires
des vessies pour des lanternes !**

Qui peut faire croire aux fonctionnaires que se concerter pendant sept mois avec les représentants du gouvernement améliorera les services publics alors que le Président s'est engagé à réduire de 60 milliards la dépense publique ? Cela relève d'un enfumage de première classe.

Peut-on se concerter avec les représentants de l'État sur les privatisations ou l'abandon de missions, la casse des statuts, la suppression de 120 000 emplois statutaires voire le démantèlement des retraites en 2019 et demander en même temps aux fonctionnaires de se mobiliser pour préserver les services publics sans établir la confusion ?

Cette pseudo-négociation sur une longue durée risque à terme d'émettre l'action syndicale, de diviser et permettre in fine, au gouvernement de « réformer ».

**La loyauté
vis à vis des fonctionnaires exige la clarté
et non la confusion !**

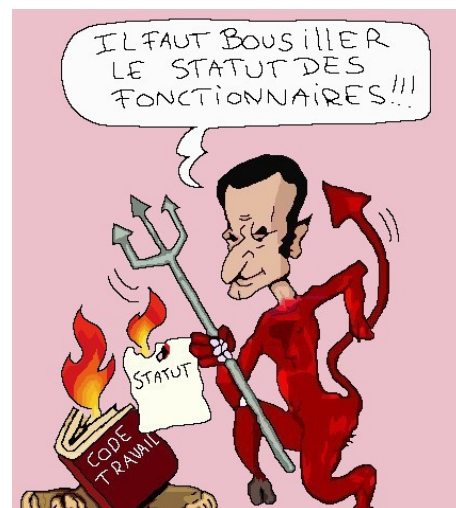
**Soit on se concerte avec le gouvernement,
soit on rompt et l'on prépare le rapport de force
par la grève et sa reconduction.**

**Face à la colère
qui monte de partout quelle issue ?**

**Préparer la grève et sa reconduction
dans l'unité la plus large sur la base
de revendications claires !**

**Après la puissante journée de mobilisation du 22 mars
(près de 40 % à la DGFIP)**

**Le gouvernement aurait tort
d'ignorer la détermination des fonctionnaires.**



**Pour bloquer le gouvernement qui table sur la durée
et la concertation pour diviser, il n'y a pas de place pour les petites manœuvres !**

Il n'est pas anodin de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur pour rappeler, sans avoir la prétention d'en faire le tour, quelques expériences des conflits passés.

Les salariés ne se saisissent d'un appel que si les mots d'ordre correspondent à leurs attentes et s'ils pensent que le type d'action peut faire aboutir les revendications.

Par conséquent, pour **FO DGFIP 49**, l'unité des organisations syndicales doit se faire sur des plates-formes revendicatives claires, précises et non sur le plus petit commun dénominateur qui vide celles-ci de leur contenu.

Des grèves saute-moutons ...

FO DGFIP 49 a toujours condamné les grèves saute-moutons qui démoralisent et envoient les salariés dans le mur. Combien de grèves, de manifestations avons-nous fait ou il était demandé aux salariés de défiler une ou deux fois par semaine, de venir toujours plus nombreux manifestation après manifestation et ce, sans le moindre résultat ?

Alors, prévoir à la SNCF deux jours de grève consécutifs par semaine, pendant trois mois, soit trente-six jours au total, est-ce la bonne solution ? Un mouvement qui dure dans le temps établit-il le bon rapport de force ?

Les cheminots ne seront-ils pas découragés avant fin juin ? L'avenir le dira !

**Faire grève n'est pas une fête, on ne perd pas une partie de son salaire par plaisir !
Une grève de vingt-quatre heures n'a de sens que si elle est un avertissement
et un point d'appui pour préparer la suite.**

A la DGfIP, un tract diffusé par une organisation syndicale se termine par : « *A partir du 22 mars : l'action c'est dans la durée* ». Alors va-t-on avoir dans la fonction publique à l'instar de ce qui est prévu à la SNCF un ou deux jours de grève par semaine voire par mois jusque fin octobre en fonction de l'évolution de la concertation ?

Le gouvernement table sur la durée pour décourager les salariés, diviser les syndicats entre eux, en espérant que certains d'entre eux, au fil des consultations vont lâcher sur les revendications.

...ou bloquer le pays par la grève et sa reconduction ?

Les journées saute-moutons, les salariés ont déjà donné et sans succès !

Rappelez-vous ! Les grèves contre les « réformes » des retraites, contre la loi Travail, les ordonnances Macron etc..., aucune de ces grèves saute-moutons n'a permis de faire reculer les exécutifs ?

N'y a-t-il pas là, quelques enseignements à tirer ?

Réuni en congrès à Ronces-les-Bains du 26 au 30 mars, le syndicat FO DGFIP a réaffirmé

(...) Avec l'UIAFP (Union Inter-fédérale des Agents de la Fonction Publique Force Ouvrière) le Congrès FO DGFIP considère que les concertations ou consultations ne sont pas de la même portée et placent les organisations syndicales dans une position de co-construction sur les seuls choix du gouvernement.


Le Congrès dénonce la méthode gouvernementale qui vise à amener les organisations syndicales à travailler à la mise en œuvre des décisions déjà prises, comme en témoignent les discussions sur le document intitulé « Refonder le contrat social avec les agents publics ».(...)

Se mobiliser pour la défense de nos missions, de nos emplois, de nos statuts.

Sur ces bases, le Congrès appelle les personnels de la DGFIP à amplifier le rapport de force du 22 mars. Le Congrès appelle à la tenue d'assemblées générales pour décider de la reconduction de la grève.

**Cheminots, Fonctionnaires (État, hospitaliers, territoriaux),
retraités, salariés du privé (maisons de retraite, Carrefour, éboueurs), étudiants,
Nous subissons tous les politiques d'austérité !**

Ne faudrait-il pas une riposte d'ensemble pour bloquer le gouvernement !

BULLETIN D'ADHESION 	NOM : _____ PRÉNOM : _____
	N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÊL : _____
	GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
	AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)
	Fait à _____ le _____ (signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

Bulletin à retourner au trésorier Romuald Wiart SIP Angers-Est Cité Administrative ANGERS